Marseille, le 7 mai 2025

Objet : Demande de pièces complémentaire dossier N° PA 013 009 25 00001

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre demande de pièces complémentaires concernant le dossier cité en référence vous me demandez les pièces suivantes au sujet du dossier spécifique ERP permettant de vérifier la conformité du projet avec les règles d'accessibilité aux personnes handicapées :

- Formulaire CERFA du dossier spécifique
- Notice descriptive
- Plans cotés dans les 3 dimensions

Toutefois, la présente demande de permis d'aménager concernant la réalisation d'un parc de stationnement ne comporte pas de construction.

De plus, la définition d'un ERP selon l'article R.143-2 du Code de la construction et de l'habitation (CCH) exclut les réalisations de type espaces non clos par une enceinte ou non couverts (Parc de stationnement de plein air).

Il n'y a donc pas lieu de consulter les services concernés ni de fournir le dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des établissements recevant du public (ERP) aux règles d'accessibilité car le projet ne porte pas sur une réalisation tombant sous la définition d'un ERP.

Un plan de situation et un plan coté dans les 3 dimensions décrivant l'espace réservé aux emplacements adaptés sont donc fournis en pièces complémentaires avec les indices :

- PA.4.3 Parking PMR : Localisation
- PA.4.4 Parking PMR : Plan Existant

Ces pièces annulent et remplacent la pièce initialement déposée sous l'indice :

- PA.51 Dossier Spécifique Accessibilité

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

SARL
GAUTIER GARRON ARCHITECTE
84, bd de la Corderie
13007 Marseille
Port. + 33 (0)6 18 09 80 13
contact@gautiergarron.com
SIRET : 511 553 083 00011

Gautier**G**arron**A**rchitecte- 84 Bd de la corderie 13007 Marseille
Tel : 0618098013 - Email :contact@gautiergarron.com
SIRET : 51155308300011 N° National: S13633